

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1123

présenté par

M. Christophe, M. Brindeau, M. Herth, M. Ledoux, Mme Firmin Le Bodo, Mme de La Raudière,
Mme Lemoine, M. Vercamer, Mme Sanquer, M. Naegelen, Mme Magnier et M. Zumkeller

ARTICLE 16

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.